

Nous savons que la Commission Glassco sur l'organisation du gouvernement a émis certaines recommandations concernant les tarifs postaux mais aucune d'entre elles n'annonçait des augmentations aussi importantes que celles du ministre pour les tarifs du courrier de deuxième et de troisième classe. La Commission a bel et bien recommandé que les recettes et les dépenses postales devraient s'équilibrer et que les tarifs devraient permettre le recouvrement du coût total, mais la Commission a découvert que les pertes étaient surtout dues au courrier de deuxième classe et que les autres catégories rentraient presque dans leurs frais.

Le ministre est allé trop loin à propos de ces nouveaux tarifs. La perte causée par le courrier de troisième classe est jugée minime. Il est donc difficile de comprendre pourquoi les Postes prévoient une augmentation de 66 $\frac{2}{3}$  p. 100 dans cette catégorie. Encore une fois c'est trop lourd et trop rapide.

Examinons la situation concernant les quotidiens, dont aucun Canadien ne peut se passer. Tout le monde lit, ne fût-ce qu'un quotidien. Les nouveaux tarifs entraîneront une augmentation de 5 cents pour les journaux, de 15 cents sur les annonces et n'oublions pas que les quotidiens paient environ 30 p. 100 de leurs frais de livraison. Le ministre des Postes veut porter ce chiffre à 80 p. 100 environ, soit une augmentation de 165 p. 100 par rapport aux tarifs actuels. C'est à la fois trop lourd et trop rapide, et il veut cela pour le premier avril.

Un grand nombre de journaux, d'un bout à l'autre du Canada, ont organisé des concours d'abonnés, d'où une augmentation du nombre de leurs abonnements pour l'année qui vient. Ils sont donc maintenant obligés d'honorer leurs tarifs d'abonnement malgré l'augmentation de leurs tarifs de livraison. Autrement dit, on leur demande d'absorber cette augmentation de 165 p. 100.

Quelles seront les répercussions à long terme de cette mesure sur les tarifs d'abonnement? Ces tarifs sont aujourd'hui d'environ \$15 par an. J'ai appris qu'on les portera à \$25 par an environ soit un bond de \$10. Le ministre des Postes peut-il prévoir la réaction de celui dont l'abonnement vient d'être majoré de \$10? Il renoncera sans doute à son abonnement et s'en remettra, pour les nouvelles, à la radio et à la télévision, deux organes d'information subventionnés par le Parlement. Il s'ensuivra que les journaux transféreront ces frais supplémentaires aux annonceurs qui, à

leur tour, les répercuteront sur les consommateurs qui achètent les produits annoncés. Le gouvernement ajoute de l'eau au moulin de l'inflation. Cette mesure accroîtra fatalement l'inflation.

Voyons ce que le ministre des Postes exige des autres organes d'information. Des revues canadiennes comme *Maclean* seront contraintes de payer 136 p. 100 de plus en frais postaux et le *Reader's Digest*, 100 p. 100. Par contre, la revue *Time*, publiée aux États-Unis et qui concurrence au Canada nos propres revues canadiennes se contentera de payer 59 p. 100 en frais postaux supplémentaires. Voilà ce que je ne puis comprendre. Pourquoi permettre à une revue américaine de s'en tirer à si bon compte?

J'ai l'impression, monsieur l'Orateur, que nous devons accepter, de gré ou de force, ces augmentations que nous propose le ministre des Postes. Elles seront approuvées, car le gouvernement est majoritaire. Nous n'y pouvons rien et tous les usagers des services postaux de Sa Majesté devront se plier aux nouveaux tarifs ou se passer de timbres.

Toutes les entreprises commerciales devront subir les augmentations. Tous les clients du bureau de poste devront les payer, de celui qui s'occupe seul de son entreprise et qui poste ses états de comptes mensuels espérant qu'ils seront payés par retour, afin qu'il puisse régler ses factures à lui, fort élevées et éviter ainsi la faillite, aux grandes maisons de vente par correspondance et au jeune homme qui écrit une lettre à sa bien-aimée.

S'il nous faut payer ces nouveaux tarifs, nous exigerons de meilleurs services. Je ne parviens pas à comprendre pourquoi le prédécesseur du ministre et le gouvernement actuel n'ont pas adopté des mesures efficaces, n'ont pas accéléré la productivité au ministère des Postes, et n'ont pas mis en œuvre les mesures que le ministre des Postes a résumées à l'étape de la résolution. S'ils l'avaient fait, peut-être n'aurions-nous pas maintenant d'augmentations aussi élevées.

Le ministre des Postes a dit qu'il fermerait certains petits bureaux de poste, fusionnerait certaines routes rurales, établirait des centres de distribution, installerait des machines pour la manutention du courrier, introduirait la containerisation; il a déclaré que les facteurs utiliseraient des camionnettes et qu'un nouveau système de triage serait adopté dans les grands centres urbains. Il songe aussi sûrement au système de code régional, qui s'est révélé très efficace aux États-Unis. Il a aussi mentionné la possibilité de faire des Postes